

Séance ordinaire du 5 octobre 2021

Séance ordinaire du conseil tenue au lieu habituel des séances, ce mardi 5 octobre 2021 à laquelle étaient présents : M. Martin Couillard, M. Benjamin Bourcier, M. Martin Dumaresq, M. Jacques Giroux, M. Guy Lemieux, M. Mathieu Mercier sous la présidence de M. Gaétan Ménard formant quorum.

Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière est présente à cette séance.

Résolution no. 21-181 **Ouverture de la séance**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier

Appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement

Que la séance ordinaire du 5 octobre 2021 soit et est ouverte.

Adopté

Résolution no. 21-182 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : M. Jacques Giroux

Appuyé par : M. Mathieu Mercier

Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 octobre 2021 soit adopté.

Adopté

Résolution no. 21-183 **Adoption du procès-verbal**

Proposé par : M. Martin Couillard

Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

Que le procès-verbal de la séance du conseil du 14 septembre 2021 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

Résolution no. 21-184
Présentation des comptes

Proposé par : M. Martin Dumaresq
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que la liste des comptes payés et des comptes à payer en date 5 octobre 2021 soit approuvée.

Chèques 17128 à 17160 au montant de 37 123,62 \$

Prélèvements 3761 à 3782 au montant de 2 920,89 \$

La liste des salaires est également déposée.

Je, Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière, certifie par la présence qu'il y a des crédits disponibles pour des fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus ont été projetées par le conseil municipal ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions du Conseil à cette séance.

Adopté

Résolution no. 21-185
Transfert postes budgétaires

Proposé par : M. Benjamin Bourcier
Appuyé par : M. Martin Couillard

Et résolu unanimement

Qu'un montant de 275 \$ soit transféré du poste budgétaire Imprévues 02 13000 999 au poste budgétaire Administration et Informatique 02 13000 414;

Qu'un montant de 30 \$ soit transféré du poste budgétaire Imprévues 02 13000 999 au poste budgétaire Système Télécommunication 02 22000 339;

Qu'un montant de 4 000 \$ soit transféré du poste budgétaire Imprévues 02 13000 999 au poste budgétaire Entretien Véhicules 02 22000 525;

Qu'un montant de 100 \$ du poste budgétaire Imprévues 02 13000 999 au poste budgétaire Entretien Véhicules 02 32000 526;

Qu'un montant de 2 000 \$ soit transféré du poste budgétaire Imprévues 02 13000 999 au poste budgétaire Rémunération Voirie Adjoint 02 32001 141;

Adopté

Résolution no. 21-186

Congés payés

Proposé par : M. Benjamin Bourcier

Appuyé par : M. Mathieu Mercier

Et résolu unanimement,

Que le conseil municipal autorise le paiement des trois semaines de congés non utilisés par la directrice générale et secrétaire trésorière.

Adopté

Résolution no. 21-187

Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier

Attendu qu'à la suite de la présentation au conseil municipal des subventions admissibles pour la restauration des bâtiments municipaux et principalement des bâtiments patrimoniaux;

Attendu que le conseil municipal mandate la MRC de Beauharnois-Salaberry pour la présentation de la demande dans le cadre du volet 1 (sous volet A et B) du *Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier*;

Attendu que la restauration des travaux extérieur de l'Église Saint-Étienne-de-Beauharnois est visée par cette subvention;

Attendu que la période visée pour la réalisation des travaux est 2021-2023;

Attendu que la contribution pour la réalisation des travaux sera répartie entre le Ministère de la Culture et des Communications (50%) et la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois (50%);

En conséquence

Il est proposé par : M. Martin Couillard

appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise Mme Linda Phaneuf, Directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois la demande d'aide financière au Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier

Adopté

Résolution no. 21-188

Prise génératrice

Proposé par : M. Benjamin Bourcier

Appuyé par : M. Mathieu Mercier

Et résolu unanimement,

Que le conseil municipal autorise les travaux par l'entreprise Yves Montpetit Inc. au montant de 8 738,10 \$ taxes incluses pour l'installation d'une prise extérieure pour une génératrice à l'hôtel de ville.

Adopté

Résolution no. 21-189

Abattage d'arbres

Proposé par : M. Martin Couillard

Appuyé par : M. Mathieu Mercier

Et résolu unanimement,

Que le conseil municipal autorise les travaux d'abattages d'arbres par l'entreprise 2854-6570 Québec Inc. - Émondage R.G. pour un coût de 5 300,00 \$ plus taxes.

- Arbre mort à l'église : 2 000,00 \$
- Arbres morts dans le rang du Vingt : 2 300,00 \$
- Arbres morts rang Saint-Laurent : 1 000,00 \$

Adopté

Résolution no. 21-190

Levée de la séance

Proposé par : M. Martin Couillard

Appuyé par : M. Mathieu Mercier

Et résolu unanimement

Que la séance ordinaire du 5 octobre 2021 soit levée à 21 h30.

Adopté

Gaétan Ménard

Maire

Ginette Prud'Homme

Directrice générale et secrétaire trésorière